



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Bid Fax : 1-855-983-1808

Bid Email : soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 001 À UNE
DEMANDE DE PROPOSITION**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Calgary, AB

Titre : Réaménagement du sentier Boréal – Parc national du Mont-Riding	
N° de l'invitation : 5P468-22-0245/A	Date : 10 février 2023
N° de modification : 001	
N° de référence du client :	
N° de référence de SEAG : PW-23-01022330	

L'invitation prend fin : À : 14 h Le : 21 février 2023	Fuseau horaire : HNR
---	--------------------------------

F.A.B. : Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Jen Maheu	
N° de téléphone : 587-432-8458	N° de télécopieur : 1-855-983-1808
Courriel : jennifer.maheu@pc.gc.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Voir aux présentes	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	N° de télécopieur :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

N° de l'invitation :
5P468-22-0245/A

N° de la modification :
001

Autorité contractante :
Jen Maheu

Ver. 02.08.21

N° de référence du client :

Titre :
Réaménagement du sentier Boréal – Parc national du Mont-Riding

Modification 001

Cette modification est proposée pour ajouter une visite facultative des lieux.

A. VISITE OPTIONNELLE DES LIEUX

1. Une visite facultative des lieux est prévue lundi, le **13 février 2023 à 11h HNC**. Les promoteurs intéressés doivent se rendre au point de départ du sentier Boréal, situé à environ 34 km (28 minutes) au nord de Wasagaming sur l'autoroute 10. Le point de départ du sentier se trouve sur le côté gauche (ouest) de l'autoroute. Veuillez vous reporter à la carte de la visite des lieux ci-jointe dans le dossier *Appendices2_22-0245.zip*.
2. Les soumissionnaires sont priés de prendre contact avec l'autorité contractante avant la visite des lieux pour confirmer leur présence et fournir le nom de la ou des personnes qui y assisteront. Ceux qui n'assistent pas à la visite ou qui n'y envoient pas de représentant ne pourront pas obtenir d'autre rendez-vous, mais ils seront tout de même autorisés à présenter une soumission. Toute précision ou modification apportée à l'appel d'offres à la suite de la visite des lieux y sera intégrée à titre de modification.

B. DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ajouter le dossier suivant : *Appendices2_22-0245.zip* (carte de la visite facultative des lieux)

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.